



## Charte d'Engagement en Faveur de l'Accessibilité et de l'Inclusion des PSH

Organisme de Formation Professionnelle Continue

---

### Préambule

L'organisme de formation Formation OTC/ Bruno Mitaine s'engage à promouvoir l'égalité des chances et l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH) dans le cadre de ses actions de formation professionnelle continue. Nous affirmons notre volonté d'assurer un accueil, un accompagnement et une accessibilité adaptés aux besoins de chaque apprenant.

---

### Nos engagements

- 1. Accessibilité des locaux et des équipements**  
Nous veillons à ce que nos infrastructures soient conformes aux normes d'accessibilité en vigueur pour accueillir tous les publics, notamment les personnes à mobilité réduite.
  - 2. Adaptation des modalités pédagogiques**  
Nous mettons en place des supports et des méthodes pédagogiques diversifiés, adaptés aux différents types de handicaps (moteur, sensoriel, cognitif).
  - 3. Accompagnement individualisé**  
Chaque apprenant peut bénéficier d'un plan d'adaptation personnalisé après analyse de ses besoins spécifiques en concertation avec un référent handicap et, le cas échéant, des acteurs spécialisés (MDPH, Agefiph).
  - 4. Formation du personnel**  
Nous sensibilisons et formons nos équipes pédagogiques et administratives aux enjeux de l'inclusion et de l'accompagnement des PSH.
  - 5. Collaboration avec des partenaires spécialisés**  
Nous travaillons en lien avec des structures spécialisées pour garantir un accompagnement optimal (MDPH, associations locales, Agefiph).
  - 6. Suivi et amélioration continue**  
Nous évaluons régulièrement nos dispositifs pour assurer leur conformité, leur pertinence et leur efficacité, en prenant en compte les retours des stagiaires.
- 

### Actions concrètes mises en œuvre

- Identification d'un référent handicap au sein de l'organisme.
  - Mise à jour continue de nos processus d'accueil et d'accompagnement.
  - Accessibilité numérique de nos supports pédagogiques.
  - Communication proactive auprès des stagiaires sur les dispositifs d'accompagnement disponibles.
- 

### Valeurs et principes

Nous croyons fermement que chaque personne a le droit de développer ses compétences sans discrimination. En rendant nos formations accessibles à tous, nous participons à une société plus inclusive et équitable.

---

Cette charte traduit notre engagement en faveur de l'égalité et de l'inclusion.

Date : 5 décembre 2024

Signature : Bruno Mitaine responsable

**FORMATION OTC**  
**Bruno MITAINE**  
Entreprise individuelle n° 414830560283  
3, Bd du 3 mai 1945 - 82530 LE BÉRAUSSET  
contact@formationotc.com